



LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 13 décembre 2016 ;

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 07MCF0876 (référence GALAXIE 4282) – UFR Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines
Profil : Phonologie/Phonétique

est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Président :

M. Gabriel BERGOUNIOUX, Professeur

Mme Katja PLOOG, Professeure

M. Jean-Louis ROUGE, Professeur

Mme Céline DUGUA, Maître de Conférences

M. Emmanuel SCHANG, Maître de Conférences

M. Badreddine HAMMA, Maître de Conférences

Membres externes

Mme Sabrina BENDJABALLAH, Directrice de Recherche
(Université de Nantes)

M. Joachim BRANDAO DE CARVALHO, Professeur
(Université Paris 8)

Mme Anne LACHERET, Professeure
(Université Paris-Ouest-Nanterre-la-Défense)

Mme Emilie CARATINI, Maître de Conférences
(Université de Poitiers)

M. Roland NOSKE, Maître de Conférences
(Université de Lille)

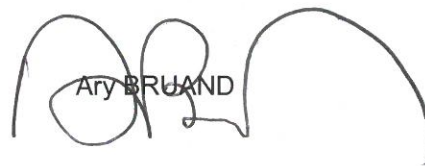
Mme Naomi YAMAGUSHI, Maître de Conférences
(Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3)

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le

31 MARS 2017

Le Président de l'Université,



Ary BRUAND